

Le Quinzième

Bimensuel de l'Université de Liège - Du 6 avril au 10 mai 1995 - n°23

éditorial

Le chercheur et le brevet

Depuis 1978, onze brevets seulement ont été officiellement déposés par l'ULg auprès de l'Office européen des brevets (source OEB). Moins d'un brevet par an pour une communauté forte de plusieurs centaines de chercheurs, le bilan peut paraître maigre. D'autant qu'aujourd'hui, la recherche appliquée et la coopération avec les entreprises ne sont plus diabolisées ou méprisées comme naguère. Si bien que les études orientées vers des développements industriels ou commerciaux représentent une bonne part de l'activité des laboratoires. Ceux-ci sont d'autant plus enclins à exploiter cette source alternative de financement que la défaillance des pouvoirs publics en la matière se précise d'année en année.

Dans ces conditions d'étiage budgétaire, les royalties attachées à l'exploitation d'un brevet constituent aisément une source supplémentaire de revenus pour les laboratoires. Pourquoi les universitaires — les Liégeois en tout cas — laissent-ils souvent aux autres le soin de commercialiser des technologies qu'ils contribuent pourtant largement à mettre au point ? Faute de temps, sans doute. Ne dit-on pas qu'un chef de service est plus occupé aujourd'hui à courir après l'argent qu'à faire de la recherche ?

Question d'état d'esprit aussi. L'Europe a ses traditions (plus pragmatiques que nous, les Américains font breveter n'importe quoi, y compris des souris !). Question d'éthique scientifique surtout. Car, après tout, la diffusion des découvertes, le partage des connaissances, la collaboration entre les chercheurs sont à la Science ce que le secret est aux entreprises qui font commerce de la technologie : une nécessité. D'un côté la coopération et la transparence, de l'autre la discrétion et le travail solitaire : il y a comme une barrière ontologique entre le scientifique et le brevet. Il est normal, somme toute, qu'il ne la franchisse qu'exceptionnellement.

La rédaction



Peu de brevets déposés par l'université de Liège

Le prix de la liberté ?

Faut-il inciter les laboratoires universitaires à breveter davantage leurs inventions ? Si le brevet protège un secret de fabrication et assure parfois le versement de royalties plantureuses, il coûte cher et impose le silence aux chercheurs. Une perspective qui n'enchant guère ces derniers dont la renommée scientifique est proportionnelle au nombre de leurs publications. Publier ou breveter ? Au-delà de ce cruel dilemme, c'est en réalité toute la problématique des rapports entre la recherche appliquée et la recherche fondamentale à l'université qui est ici une nouvelle fois posée.

Voir page 2

sommaire

■ Autonomie en mode mineur

La Communauté française s'appête à accorder une plus grande autonomie de gestion aux universités publiques (Liège, Gembloux et Mons-Hainaut), mais seulement en ce qui concerne les nominations. Une mini-réforme qui devrait permettre d'éviter les lenteurs de procédure. Quant aux autres propositions de réorganisation du fonctionnement des universités publiques, elles sont toujours dans les limbes...

page 3

■ "Madame Transfusion"

Récemment nommée à la tête des différents Centres de transfusion francophones de la Croix Rouge, Danièle Sondag-Thull, responsable du Service d'immuno-hématologie et du Centre des transfusions de l'ULg, quittera bientôt ses bureaux liégeois. Un départ qui, quoique progressif, laissera des cicatrices.

page 6

■ Pousseur, l'ouverture

Compositeur belge (Malmedy, 1929). Élève des conservatoires de Liège et de Bruxelles, il s'initia aux techniques du dodécaphonisme et subit l'influence de Webern, Boulez et Stockhausen... Henri Pousseur est l'un des rares Belges consacrés, de leur vivant, par une mention dans *Le Petit Robert*. Initiateur d'une nouvelle façon de penser et d'enseigner la musique, il vient de prendre sa retraite en tant que professeur à l'ULg et au Conservatoire. Un concert d'hommage au musicien liégeois sera donné gratuitement le 12 avril prochain.

page 7

■ La Ville Parjure

Tragédie autour du scandale du sang contaminé, *La Ville Parjure* ou *le Réveil des Érinyes*, mise en scène par Ariane Mnouchkine, est présentée au Théâtre de la Place du 20 au 23 avril. Entretien avec son auteur, Hélène Cixous.

page 7



Brevets en bref

Retombées

En matière de brevets, l'opiniâtreté de Jacques Delarge a permis au Service de chimie pharmaceutique de l'ULg de connaître un remarquable essor.

Les recherches menées par son service ont notamment débouché sur la synthèse d'une molécule active dans le traitement de l'hypertension artérielle. Baptisé Torrem, en référence au Toré liégeois, le médicament est commercialisé depuis 1993 par la firme Boehringer Mannheim.

Mieux, un audacieux pari fait par Jacques Delarge, au milieu des années quatre-vingts avec le soutien financier des autorités académiques, s'est avéré payant : au nom de l'ULg, il a assuré le suivi d'un brevet apparenté à la Torasémide originale, malgré le désintérêt affiché par un premier partenaire commercial. Après deux ans d'efforts et près d'un million de francs de dépenses diverses, J. Delarge parvient à négocier le rachat du brevet par la société Farmitalia. La dizaine de millions qui tombent alors dans l'escarcelle de son service a rendu possible l'engagement de plusieurs chercheurs. Que l'on en juge : en 1986, si le service comptait sept membres du personnel dont trois scientifiques, actuellement on en dénombre une vingtaine, dont douze chercheurs à plein temps.



À savoir

Suivant la réglementation en vigueur, le brevet est défini comme "un droit exclusif et temporaire d'exploitation pour toute invention qui est nouvelle, implique une activité inventive et est susceptible d'application industrielle".

Le brevetage trouve sa justification dans le souci de protéger les droits des inventeurs à exploiter de manière exclusive leur innovation. La durée de la protection s'étend en général à vingt ans et est subordonnée au paiement d'une redevance annuelle.

À signaler qu'une demande introduite au niveau national préserve durant un an le droit du demandeur à entamer des procédures visant à obtenir des extensions internationales.

Les dépôts de brevets ne sont pas légion à l'ULg. Un état de fait qu'il ne faut pas nécessairement déplorer. Il s'explique autant par le manque de moyens que par le mécanisme de valorisation scientifique en vigueur dans le milieu universitaire. Question de finance et de philosophie, somme toute...

En matière de brevets d'invention, obtenir une protection au niveau national est relativement peu onéreux. Une centaine de milliers de francs tout au plus. Mais l'exiguïté du marché belge rend indispensables des extensions internationales qui peuvent faire grimper la note jusqu'à plusieurs millions de francs. Déposer un brevet à l'étranger entraîne, même lorsque l'on opte pour une procédure centralisée à l'échelon européen, de nombreux frais de recherche d'antériorité (destinée à attester du caractère réellement novateur de l'invention). La rédaction du brevet, ainsi que les traductions, opérées par des cabinets spécialisés, sont également fort coûteuses.

Le coût des démarches explique en bonne partie que l'Université dépose très peu de brevets en son nom propre : depuis 1978, on en recenserait à peine onze, essentiellement dans le domaine de la chimie et de la pharmacologie (source OEB). Selon Véronique Boveroux, en charge des aspects juridiques de la question, les chercheurs universitaires mettent souvent à profit les douze mois du délai dit de priorité pour chercher un partenaire commercial (un inventaire réalisé par l'Interface a dénombré plus de 75 brevets dans lesquelles l'Université intervient). De fait, la grande majorité des brevets déposés sur la base de recherches universitaires sont le résultat de conventions passées avec des entreprises. La recherche de partenaires industriels est d'ailleurs un des rôles dévolus à l'Interface entreprises-université.

Quant à savoir ce que rapportent les brevets à l'ULg, les données sont apparemment très délicates à obtenir. Tout au plus peut-on signaler que si les frais inhérents à une demande de brevet doivent être assumés par le service ou le laboratoire concerné, c'est ce dernier qui, en cas de retombées financière-

Publish or patent ? That's the question



Fruit des cogitations magistrales de l'équipe du défunt professeur Danthine (Sciences appliquées) l'inhibiteur de rouille du Génie Civil a été breveté en 1946. Il est toujours commercialisé actuellement.

forte des scientifiques à l'égard du monde économique : « Nous ne nous contentons pas, précise-t-il, de faire ce que l'on nous demande. Il peut y avoir une part de prestation de services, mais ce qu'il faut éviter, c'est de n'être que l'instrument des entreprises. En ce qui nous concerne, c'est le plus souvent nous qui proposons aux industries notre projet de recherche. »

De toute façon, la perspective de travailler en liaison avec l'industrie et de déposer un brevet est une arme à double tranchant. Jacques Delarge s'en explique : « Pour un jeune chercheur, le choix se pose en des termes très simples : travailler sans grands moyens financiers en conservant une totale liberté de divulgation des résultats de ses travaux, ou s'appuyer sur les ressources financières d'une firme dont les intérêts constituent forcément un obstacle important à la publication d'articles scientifiques. Or, ce sont ceux-ci qui conditionnent la notoriété d'un chercheur en début de carrière. » Il faut savoir qu'un chercheur qui publie ses travaux provoque lui-même l'impossibilité de déposer un brevet en créant sa propre antériorité ! Toute publication relative à l'invention et préalable à la demande de brevet fait tomber les résultats de la recherche dans le domaine public. Une situation inacceptable, on le comprend, pour une entreprise qui investit en vue de s'assurer une exclusivité.

Vers une autre politique ?

Une nouvelle vision du problème devrait intégrer des objectifs d'informations et d'assistance juridique à destination des candidats au dépôt de brevet. « Fréquemment, les chercheurs sont mal renseignés », souligne Véronique Boveroux.

Peu de choses ont jusqu'à présent été réalisées. Un constat de carence qui s'explique de deux manières selon René Van Daele, directeur de l'Interface. Outre le sempiternel manque de moyens, il constate que « les brevets ne sont pas une priorité à l'université ». La valorisation en vigueur dans le monde universitaire permet-elle d'envisager une véritable politique des brevets ? En tout état de cause, Mme Remy-Battiau (directrice de l'administration recherche et développement) rappelle que « la vocation de l'université est d'abord d'accroître la somme des connaissances » et s'interroge : « Si l'université se détourne de la recherche fondamentale, qui s'en occupera ? »

Pierre Minet

ment positives, touchera les royalties versées par la firme exploitante.

Partenariat ou dépendance ?

Compte tenu de l'insuffisance chronique de la subside publique de la recherche, les laboratoires ne seraient-ils pas tentés de s'orienter vers des travaux dont les résultats seraient aisément brevetables et exploitables du point de vue commercial ? Jacques Delarge, responsable du service de chimie pharmaceutique et familier des procédures de brevetage, réfute l'accusation d'une dépendance trop

Les brevets à portée de souris

Jadis, le brevet était considéré comme un simple titre de protection juridique au profit des inventeurs. Aujourd'hui, le "projet de diffusion télématique de l'information brevets auprès des étudiants" lui confère une autre portée : le brevet se fait source d'informations techniques et stratégiques.

En 1994, le ministère de la Politique scientifique lançait un appel aux projets de recherches de diffusion des télécommunications. L'Office de la propriété industrielle (OPRI) et l'Office européen des brevets (OEB) ont répondu favorablement à la proposition en collaborant à un projet pilote : le "projet de diffusion télématique de l'information brevets auprès des étudiants". Les cinq universités intéressées (UCL, KUL, ULB, Gand et ULg) sont les sites de cette expérience. Dans une

première phase, l'OEB leur a déjà fourni un CD-Rom de démonstration qui reprend le résumé des brevets européens depuis 1978 — on compte 30 000 brevets par CD-Rom. À Liège, il se trouve chez Thierry Jacques, à la bibliothèque du génie civil. C'est à Joseph Denooz, bibliothécaire en chef, très soucieux de fournir une base d'informations supplémentaires, qu'est revenu le rôle d'intermédiaire entre l'OEB et l'ULg.

Concrètement, l'étudiant qui se lance dans son travail de fin d'études ou sa thèse de doctorat en sciences appliquées ou en sciences humaines a besoin d'un stock de références de documents pertinents, notamment en matière de brevets (autant éviter de réinventer le fil à couper le beurre). S'il était déjà possible d'obtenir ces informations auprès de l'OPRI (notamment via Internet), le projet-pilote devrait permettre une interrogation plus aisée par la consultation conjointe des bases de données *on line* (téléphone ou modem) et des CD-Rom, sans cesse

remis à jour. Le prix ? Ce sera gratuit, dans les premiers temps du moins. Si le ministère de la Politique scientifique ne donne pas son feu vert en finançant le projet, il faudra trouver une alternative pour payer CD-Rom et interrogations *on line*.

Le projet veillera également à réduire au strict nécessaire les étapes d'interrogation pour l'étudiant. Les informations qu'il reçoit ne sont pas des données *in extenso* mais résumées en anglais. L'ULg n'a qu'un rôle de consommateur comme le confirme J. Denooz : « le produit est fourni et elle a le droit d'utilisation ». En contrepartie, l'université de Liège fait la promotion de "l'outil brevet" comme source de connaissances, évalue le projet et fait le bilan sur l'utilisation. Grâce à ce *feed back*, les services compétents de l'OPRI pourront ainsi améliorer le développement de l'outil.

Samy Draoui



Une poire pour la soif d'autonomie

La Communauté française s'apprête in extremis à adopter un texte accordant plus d'autonomie aux universités publiques pour nommer leur personnel. L'avancée n'est pas que symbolique, mais on est loin de la réforme projetée au début de la législature.

La Communauté française va donc accorder une plus grande autonomie de gestion aux universités publiques (Liège, Gembloux et Mons-Hainaut), du moins pour ce qui concerne les nominations. C'est désormais le conseil d'administration des universités, et non plus le ministre, qui nommera les professeurs, chargés de cours, chefs de travaux, premiers assistants et autres administratifs de niveau 1. Toutefois, la Communauté ne perd pas tout droit de regard sur la procédure puisque le ministre conserve le pouvoir de s'opposer à une nomination en refusant expressément sa ratification dans un délai de 30 jours.

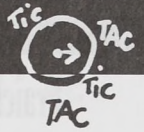
Révolution ? Pas vraiment. Dans les faits, le ministre de tutelle entérinait déjà, sauf à de très rares exceptions, les nominations proposées par les universités. À Liège, en tout cas, le pouvoir politique ne s'est plus opposé à une nomination — qu'elle soit académique, scientifique ou administrative — depuis de nombreuses années. Est-ce à dire que la majorité PS-PSC, en votant *in extremis* cette mini-réforme, a posé un acte d'affranchissement purement symbolique au bénéfice des institutions dont elle a la tutelle ? Pas tout à fait non plus. Tout le monde s'accorde en effet pour dire que la nouvelle procédure de nomination va permettre d'éviter les lenteurs que l'on a parfois connues par le passé. Avant la communautarisation de l'enseignement, il n'était pas rare d'attendre la "signature du ministre" pendant sept ou huit mois. Depuis 1988, les délais ne dépassaient généralement pas deux mois. La nouvelle procédure les réduira encore de moitié.

Les universités apprécient la réforme à sa juste valeur : « C'est peu de chose, dit le recteur Arthur Bodson, mais on est sur le bon chemin. » Un chemin tracé dès 1991 dans la déclaration de politique

générale du gouvernement communautaire. Il était alors question d'une réorganisation en profondeur du fonctionnement des institutions publiques afin de leur octroyer une autonomie de gestion comparable à celle dont bénéficient les institutions libres. Les recteurs, très demandeurs, ont rapidement remis au ministre un projet de décret en bonne et due forme. À l'exception du volet sur les nominations que le gouvernement s'apprête à adopter, toutes les autres propositions avancées par les universités sont restées dans les tiroirs. Au cabinet du ministre Lebrun, on invoque l'impossibilité de faire aboutir tous les dossiers à la fois. La priorité allait, dit-on, à la réforme de l'organisation des études et à celle relative aux règles de financement. La première a été effectivement menée à bien et sera d'application dès la prochaine rentrée académique (nous vous en reparlerons). La seconde, par contre, est toujours dans les limbes. En matière de financement comme en matière d'autonomie donc, il appartiendra au prochain gouvernement de reprendre le travail là où la coalition sortante l'a laissé.

François Louis

15 jours
15 secondes



Bouquinze

Lucien Godeaux (1887-1975) est mis à l'honneur par ses fils, Jean et Paul, dans une bibliographie d'une septantaine de pages. Cet éminent mathématicien qui a marqué l'ULg tant par son talent de pédagogue que par le rayonnement international de ses recherches méritait bien un ouvrage rétrospectif. L'œuvre scientifique du fondateur de la Société mathématique de Belgique comporte quelque 1 200 titres concernant les mathématiques pures, la vulgarisation, l'histoire des mathématiques ou encore la biographie de savants belges et étrangers... Aujourd'hui encore, ses travaux sont à la base de recherches nouvelles et sont cités dans la littérature internationale.

L'ouvrage Lucien Godeaux, sa vie, son œuvre (extrait du Bulletin de la Société royale des sciences de Liège, 1995, vol. 64) est dès à présent disponible à l'Institut de Mathématique (avenue des Tilleuls 15, 4000 Liège; tél. : 041/66.93.71).



Micro-informatique

Du 13 au 28 avril, le Service de technologie de l'éducation de l'université de Liège organise des sessions de formations en micro-informatique. Différents stages d'une durée d'un ou de deux jours permettront aux débutants de maîtriser les programmes MS-DOS 6.2, Windows 3.1, Access 2.0, Excel 5.0, Word 6.0, WordPerfect 6.0. Le prix de ces cours ouverts à tous oscillera entre 2 700 et 6 400 F.

Renseignements au 041/52.58.59.

Avenir

Le Cercle des étudiants en Psychologie et en Sciences de l'éducation (CEPSE) organise une soirée-conférence sur le thème : "Stages et débouchés en psychologie et en sciences de l'éducation", le 13 avril à 19h au quai Van Beneden. Étudiants et maîtres de stage aborderont le problème de l'insertion dans la vie professionnelle, mais tenteront aussi de mettre en avant l'apport que peuvent constituer les stages pour une future activité professionnelle.

Renseignements au CEPSE, tél. 041/66.22.69.

Promotions de la quinzaine

■ **Pascal Decroupet et Philippe Vendrix**, tous deux docteurs en musicologie, sont nommés en qualité de chargés de cours à la faculté de Philosophie et Lettres à la date du 1^{er} décembre 1994.

■ **Pierre de Fooz**, ingénieur civil électricien-mécanicien (ULg, 1994), a reçu le 25 février dernier le prix Joachim Frenkiel de l'Association des ingénieurs de Montefiore (150 000 F). Ce prix spécial couronne une recherche originale ayant abouti à la réalisation d'un microscope à effet tunnel.

■ **Nadine Henrard** a reçu de la Classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique le prix biennal Suzanne Tassier pour sa thèse de doctorat portant sur *Le théâtre religieux médiéval en langue d'oc*.

■ **Bertrand Mathurin**, licencié agrégé en Éducation physique de l'ULg, a reçu le prix Jean-Claude Lyleire pour son étude intitulée *Le coût énergétique de la marche à l'aide de béquilles de coude*, réalisée au

Laboratoire de physiologie humaine appliquée de l'Institut supérieur d'éducation physique et de kinésithérapie. C'est la première fois qu'un travail belge et liégeois est récompensé par cette distinction attribuée par l'Association francophone pour la recherche en activités physiques et sportives.

■ **Philippe Raxhon**, chargé de recherches du FNRS au Service d'histoire contemporaine, a reçu le prix de thèse 1994 attribué par la Fondation wallonne Pierre-Marie et Jean-François Humblet.

■ **Marc Thiry**, chercheur qualifié du FNRS au Laboratoire de biologie cellulaire et tissulaire, vient de se voir décerner le prix Robert Fulgen par le jury international de la Société d'histochemie.

■ **Martine Willems**, chercheur au Service de linguistique romane et dialectologie wallonne, a reçu le prix Elisée Legros 1993-1994 pour sa thèse de doctorat intitulée *Le vocabulaire du défrichement dans la toponymie wallonne*.

Santkin à l'écoute des étudiants médecins



Le 24 mars dernier, dans les rues de Liège, ils étaient 450 étudiants en médecine à protester à nouveau contre le projet d'arrêt du ministre Santkin portant sur la formation des futurs généralistes. Le ministre, qui les a reçus durant l'après-midi, a admis la nécessité de mesures transitoires rencontrant les problèmes spécifiques des étudiants en dernier doctorat. On devrait en savoir plus après la prochaine réunion, le 7 avril. L'arrêt pourrait encore être approuvé in extremis sous cette législature.



Fraîcheur

L'institut d'Anatomie de l'ULg manque de corps... et l'a fait savoir au public par le truchement d'une conférence de presse qui a attiré dans ses locaux les médias liégeois. Vous savez donc très certainement que le legs de corps coûte désormais moins cher qu'auparavant suite à l'accord "tricéphale" conclu entre la Ville, le Centre funéraire de Robermont et l'ULg. Afin de disposer d'une centaine de corps chaque année, l'institut devrait porter son registre des donateurs potentiels de 13 à 16 000 noms. Tous les corps nous intéressent, a expliqué le professeur Jean Fissette, patron de l'institut. Mais ils doivent être frais. Des détails dont la crudité toute scientifique a quelque peu ému notre censeur de La Wallonie (22/3). Heureusement pour elle, ce jour-là, la salle de dissection était vide !

Rome

Arthur Bodson, recteur de l'ULg : les étudiants qui entrent maintenant à l'université appartiennent à la première génération servie de tradition latine. Ils éprouvent des difficultés à lire non pas les anciens mais bien des textes écrits peu avant leur naissance, à visiter des musées, à décrypter des tableaux ou de simples gravures, à regarder des édifices ou à identifier des statues. La fracture culturelle qui se produit sous nos yeux, qui rend peu à peu le patrimoine illisible, est bien un phénomène d'une ampleur et d'une énormité impressionnantes. (La Meuse, 16/3.)

Mort à toi (re)

La mauvaise saga du moratoire sur le financement des universités a pris fin le 9 mars dernier avec le vote, par le Conseil de la Communauté française, d'une disposition réparant le préjudice subi par l'ULg. Celle-ci récupérera son dû en trois phases : 47 millions de francs en 1994, 94 en 1995 et en 1996, soit 235 millions au total. C'est le dernier acte d'une bataille juridique qui a vu, fait rarissime, une université publique poursuivre en justice (en l'occurrence devant la Cour d'arbitrage) son propre pouvoir de tutelle... (Le Soir, La Libre Belgique, La Wallonie, 15/3; La Meuse, 16/3, L'Écho, 17/3.)

Fée

Willy Legros, vice-Recteur de l'ULg : Un électropôle liégeois serait en quelque sorte un passage obligé pour les étudiants, chercheurs et techniciens. Le but est de créer une émulation au niveau éducationnel et économique et de favoriser l'insertion et l'installation d'entreprises et de centres de recherche. De plus, nous voulons restaurer l'image de la fée électricité spécialement vis-à-vis des jeunes qui s'orientent trop peu vers le secteur. Pourtant, les débouchés et les possibilités d'emplois existent. L'électropôle remettra la valeur "électricité" en évidence. (La Wallonie, 28/3.)

« Jusqu'à ce que la plume me tombe des mains »

Grand traqueur de particules et de molécules devant l'Éternel, Antoine Hautot, professeur émérite qui fut titulaire de la chaire de Physique générale dans notre Université, continue à s'adonner à ses recherches. Portrait d'un chercheur passionné qui se dit prêt à continuer "jusqu'à ce que la plume lui tombe des mains".

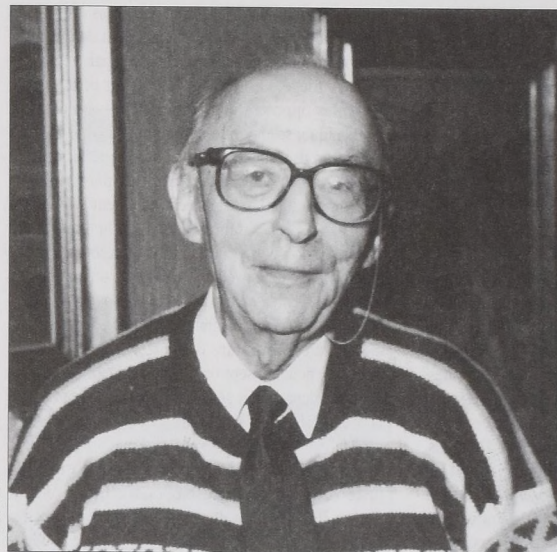
« Je vous en prie, prenez place. Voulez-vous un petit verre d'armagnac ? » Le ton est donné. Antoine Hautot est un homme chaleureux, avec lequel on se sent immédiatement à l'aise. Très loquace, il aime à parler de sa carrière universitaire.

Enfant doué

Né en 1909 à Ogne, petit village situé près de Marche-en-Famenne, Antoine Hautot sait déjà lire et écrire à l'âge de cinq ans, au moment d'entrer à l'école. Ayant deux frères plus âgés que lui, il assiste volontiers à leurs devoirs et autres répétitions de leçons. Un savant mélange de curiosité et de capacités a fait le reste.

En 1926, A. Hautot entre à l'Université, où il opte pour un doctorat en sciences physiques et mathématiques. Le travail, ça le connaît déjà fort bien. Très tôt orphelin, il doit travailler le soir pour financer ses études. Vie simple et absorbée : trigo, boulot, dodo. En 1929, il publie une première étude portant sur "la perméabilité du verre aux rayons ultra-violet". Et, un an plus tard, le voici assistant en physique expérimentale et donnant ses premiers cours, suivis (entres autres) par les étudiants en médecine et en pharmacie.

En 1936, il est nommé à une chaire de physique générale, à la faculté des Sciences et à la faculté des Sciences appliquées, fonction qu'il assumera jusqu'en 1979. Au fil de sa longue carrière, pas moins de 35 000 étudiants auront eu la chance



Antoine Hautot, professeur émérite de l'ULg, titulaire pendant de longues années de la chaire de Physique générale : « Ce qui me manque le plus depuis mon admission à la retraite, ce sont les étudiants. »

d'être éclairés dans le domaine de la physique par A. Hautot. « Ils n'étaient pas tous brillants mais, en général, j'étais très satisfait de mes récipiendaires. Une chose, ajoute-t-il, m'a cependant touché : c'est le peu d'intérêt qu'avaient, en général, les aspirants médecins et pharmaciens pour la science. Cela ne les empêchait pas d'obtenir de bons résultats, mais en ce qui concernait la grosse majorité, je sentais que la physique était une matière qu'il fallait bien suivre plutôt mal gré que bon, et surtout réussir, pour être admis à poursuivre ses études. » Autre époque, mêmes mœurs, n'est-il pas ?

Une retraite très productive

A. Hautot a donc pris sa retraite d'enseignant en 1979. Mais sa carrière a connu un second

envol quand, au terme d'un accord passé avec le recteur E. Betz, le retraité actif s'engagea à poursuivre gratuitement ses recherches, ne demandant qu'un bureau dans lequel travailler. Ce contrat moral, A. Hautot s'est fait un devoir de l'honorer. Ainsi, il passe régulièrement huit heures par jour dans son bureau.

Durant ces quinze dernières années, trente-cinq ouvrages ont paru sous sa signature. La plupart de ses travaux concernent les particules élémentaires, les particules artificielles ainsi que le phénomène de "spin" (propriété d'un objet qui tourne sur lui-même autour d'un axe). L'ensemble de sa carrière a tout récemment trouvé la consécration qu'elle mérite sous l'aspect prestigieux d'une nomination à

l'Académie des sciences de New York. Cette distinction, il tient à la dédier à son Alma mater « sans laquelle, reconnaît-il, je n'aurais jamais acquis un tel niveau de formation ».

Aujourd'hui, Antoine Hautot continue à s'adonner à ses recherches, assidûment : « Vous savez, toute ma vie, j'ai travaillé. Je ne supporte pas de rester inactif. Bien sûr, il m'arrive de me rendre au théâtre ou à des expositions, mais je préfère me consacrer à mes travaux. » Des regrets ? « Oui, un seul : depuis que ma carrière d'enseignant a pris fin, je n'ai plus aucun contact avec les étudiants. C'est peut-être ce qui me manque le plus, car mes relations avec eux ont toujours été excellentes. Oui, ils me manquent vraiment. » Nous vous l'avions dit : la passion...

Marc Lardinois

L'observatoire du "monde des plantes" prend racine...

Annoncée pour le printemps, l'inauguration d'une vaste serre au Sart Tilman est différée. Le bâtiment est toujours en cours de finition mais devrait néanmoins commencer prochainement à accueillir des végétaux du monde entier. Cette vitrine didactique et scientifique de la botanique moderne s'inscrit aussi dans une initiative de dynamisation touristique du site.

Si vos pérégrinations vous ont un jour amené sur le boulevard du Rectorat à hauteur du château de Colonster, vous aurez, sans aucun doute, été intrigué par le bâtiment de verre situé à côté de la ferme expérimentale. Cette surprenante construction est en fait en cours de réalisation et devrait bientôt accueillir des végétaux provenant de toutes les latitudes. Cet observatoire abritera ainsi un espace réservé à des expositions temporaires de biologie végétale et des collections didactiques. Mais l'objectif principal de la réalisation réside en une exposition permanente de plantes répartie en quatre serres. C'est ainsi que l'on pourra découvrir une serre tempérée, une autre froide, une autre encore tropicale et que la serre désertique accueillera

notamment une impressionnante collection de cactées issue du legs Doinet.

Science et tourisme

Ce projet, dont le coût total s'élèvera à 68 millions de francs, est cofinancé par la Communauté française, le Fonds européen de développement économique régional (FEDER) et l'université de Liège. Si elle a un intérêt scientifique certain, cette initiative possède aussi des atouts touristiques, comme le confirme Alain Hambuckers, gestionnaire du projet : « Un des thèmes de l'exposition des plantes sera la richesse et la variété du monde végétal. Nous présenterons, par exemple, des groupes peu connus de gymnospermes que l'on peut qualifier de fossiles vivants. »

L'observatoire du monde des plantes, c'est avant tout une serre d'une superficie de 2000 m² agencée autour d'un grand rectangle de béton d'où partent des courbes en ellipse. Ces courbes délimitent des espaces distincts qui contiendront les différentes parties de l'exposition. Mais c'est aussi l'installation d'un véritable site comprenant, à l'extérieur de la serre, une citerne d'eau de pluie, une station d'épuration et des œuvres d'art. On doit cette réalisation à deux architectes, Alain Hinand et Jean-

Marc Huygen. Ce dernier insiste sur la complicité entre architecture et art qui animera le site : « Les surfaces vitrées de la serre ne doivent pas être considérées comme une barrière entre l'homme et la nature. Le site a été pensé comme une liaison douce et progressive entre les deux. On y retrouve la trame Strebelle qui définit deux axes autour desquels toutes les constructions du campus ont été conçues. Par ailleurs, l'ensemble intègre une œuvre d'art intitulée le Dendroscope. La totalité de la construction a été inspirée de ce mouvement de va-et-vient entre l'architecture et l'art. »

Écllosion : mars 96

L'observatoire du monde des plantes ne sera vraisemblablement accessible au public qu'au début de l'année 96. Quelques travaux doivent encore être réalisés dans la serre, comme la finition de la partie basse de la serre tropicale, l'aménagement d'une passerelle métallique ou la pose d'une surface de finition sur les chemins visiteurs. Resterait ensuite à vérifier le fonctionnement de la climatisation et, last but not least, à installer les végétaux.

Frank Peterkenne



L'université de Tchantchès



Le Tchantchès de la République libre d'Outremeuse s'est récemment vu remettre des mains du Comité de baptême de Philo et Lettres son diplôme d'étudiant ès sciences folkloriques ainsi que les attributs du dit comité. La plus célèbre "gueule-de-bois" du pays de Liège en est ainsi à son 298^e costume folklorique. Son 300^e aura les couleurs de la confrérie de Manneken Pis. Une idée pour le 299^e ?

Une nouvelle race de professeurs

Après les professeurs ordinaires, les professeurs extraordinaires, les professeurs tout court, les professeurs de faculté... voici les professeurs de clinique, titre réservé aux médecins, dentistes et pharmaciens travaillant au CHU mais ne faisant pas partie de la faculté de Médecine. La plupart d'entre eux collaborent en effet à des missions d'enseignement et de recherche — ils sont d'ailleurs le plus souvent perçus à l'extérieur comme des représentants de l'Alma mater — mais ne pouvaient jusqu'ici prétendre à aucun statut universitaire. La faculté de Médecine a donc proposé la création d'un nouveau titre, ouvert aux chefs de service non académiques, chefs de service adjoints non académiques, spécialistes des hôpitaux, chefs de secteur ou titulaires d'un mandat définitif au FNRS. Ce titre sera attribué par le Conseil d'administration de l'ULg sur proposition de la faculté et ne donnera lieu à aucune rémunération. Le professeur de clinique siègera au conseil de faculté avec voix consultative. L'Université a d'ores et déjà planifié quatre nominations par an jusqu'en 1999.

Regarde les hommes tomber... du ciel

Depuis plusieurs années déjà, la section parachutisme du RCAE organise des stages de formation afin d'initier les débutants aux joies de cette discipline réputée un peu casse-cou. Découverte d'un sport pas comme les autres.

Ne nous voilons pas la face, le parachutisme fait en effet encore et toujours partie de ces sports dits "à hauts risques". « Même s'il en est un des moins dangereux », rectifie d'emblée Christian Corbeel, responsable à la section para RCAE. « Le but est pour nous de canaliser les incidents par la maîtrise des manœuvres et des réactions adéquates », précise encore notre interlocuteur.

Victime de son côté spectaculaire, le parachutisme n'a pas toujours bonne presse, et ce alors que 95 % des accidents légers ou mortels qu'il provoque sont avant tout la conséquence de fautes humaines. Pas de place donc pour la distraction ou la bêtise, ici les erreurs se paient cash. « Notre objectif est de permettre l'accès à une discipline considérée comme restrictive, de faire partager notre passion », commente Yves, l'autre maillon de la Corbeel's connection. Cette démystification passe indéniablement par la prise de conscience des risques encourus. Mais les mythes ont la peau dure. Ainsi l'image de la voile en effet et celle des atterrissages où l'on se retrouve avec les genoux à la place des oreilles sont toujours profondément ancrées dans les esprits. Pas d'affolement cependant, l'époque des pionniers est bel et bien révolue !

Cérébral, le parachutisme l'est sans aucun doute dans son approche, puisqu'il exige une concentration et une attention de tous les instants. Une fois hors de l'avion, l'apprenti fou-volant, livré à lui-même, se doit de savoir contrôler son propre stress. Si la multiplication des systèmes de sécurité sur le matériel accroît la confiance en soi, il n'en demeure pas moins que le facteur humain, le seul qui ne soit pas totalement maîtrisable, reste prépondérant. Conditions de sécurité, climat, matériel... tout évolue en permanence. Il s'agit dès lors pour le parachutiste d'être rompu à un maximum de situations différentes afin d'éviter une routinisation qui endormirait sa vigilance. De ce fait, tout mouvement, tout regard est dirigé vers la sécurité.

En parachutisme, la solidarité n'est pas un vain mot. L'excellente ambiance qui règne autour des frères Corbeel mais aussi de Joël Gérardin (moniteur et délégué) et consorts, en est la meilleure illustration. La dimension ludique et amusante est elle aussi très présente. La formule proposée par le RCAE se veut sérieuse et complète, en un mot : responsable. Elle se déroule en trois temps : deux soirées de formation théorique comprenant la découverte du matériel, une journée de répétition et de simulation

au sol sur le terrain d'aviation de Bourg Léopold, trois sauts de découverte en ouverture automatique du parachute. Le tout pour la modique somme de 4 500 F. Un cadeau. La solution du tandem (le débutant est accroché à un moniteur qui se charge de la manœuvre) est aussi envisageable.

Alors, si sauter dans l'inconnu ne vous effraie pas trop, si vous voulez porter un regard d'une grande élévation sur le monde, laissez-vous tenter. Après cette expérience, croyez-nous sur parole, la vie n'a plus la même saveur !

Gilles Toussaint et Jean-Pierre Vanden Berghes



Au RCAE, vous pouvez vous initier au parachutisme pour la somme modique de 4 500 F.

Nous avons testé pour vous : le parachutisme

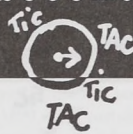
Samedi matin, le grand jour tant attendu. Le soleil lui enfin. Dernières révisions, les gestes cent fois répétés mentalement sont devenus presque machinaux. Pause casse-croûte, nouvelles recommandations. On s'équipe. L'avion tourne, c'est l'heure. Ultimes vérifications. L'envol, un œil discrètement rivé sur l'altimètre : 300 mètres, 500 mètres, 1000 mètres... La tension monte elle aussi. Moteur coupé, on ouvre la porte. Ciel !

Mon partenaire s'avance, saute.

Mon tour à présent. Je me mets en position. Faire le vide, c'est de circonstance. Go ! 331, 332, 333... La voile est ouverte. Le silence, un sentiment de plénitude indescriptible. La radio me tire de ma béatitude, les consignes avant tout. Presque une promenade de santé. Le sol se rapproche, déjà. Une petite glissade, et un atterrissage en souplesse sur le derrière. Pile poil. En tout et pour tout cinq minutes, une éternité. On se congratule. Une question nous brûle les lèvres : quand est-ce qu'on remonte ? L'extase. Grisés par ce sentiment de liberté à nul autre pareil. Au fait, savez-vous pourquoi les oiseaux chantent ?

G. T.

15 jours
15 secondes



Volley

Lundi 10 avril dès 19h, le hall omnisports IEP (B21, centres sportifs du Sart Tilman) accueillera la phase finale interfacultaire de volley. Les équipes, mixtes, devront aligner trois filles en permanence sur le terrain. Les huit équipes rescapées du tour préliminaire sont : les Saisis (vétés), les Ingénus (ingénieurs), les Luxembourgeois de Lestlé, les Suiciders, Humeur design, les Homards, Mickey again in Montréal (on n'invente rien !) et les Bidochons, équipes "polyfacultaires". L'équipe HEC tenante du titre 94 a, pour sa part, subi les affres d'une élimination prématurée.



Peyresq

L'AFES organise le 7 avril à l'Institut de Mathématique une journée "Peyresq", d'après le nom du village de vacances situé dans les Alpes de Haute Provence, où se déroulent de nombreuses activités, qui seront présentées en même temps que le village lui-même. Renseignements complémentaires à l'AEES : 041/66.92.78.

Folklore

Le folklore n'est pas (tout à fait) mort. La veille des désormais traditionnelles "trotinettes" du Val Benoît, la Saint Toré saluait cette année le retour d'un cortège organisé par l'AGEL. Juché sur la plate-forme d'un camion (près des pompes à bières), l'orchestre de St-Pholien rythmait une procession où se retrouvaient pêle-mêle, outre une grosse centaine d'étudiants, des ouvriers de la voirie, des policiers attentifs ainsi qu'un char vert à pois oranges (à moins que ce ne fût l'inverse). Plusieurs haltes étaient prévues devant divers hauts-lieux de la guindaille liégeoise (Tchantchès, Toré, Vierge Delcour) que les étudiants honoreront de leurs chants.

Courrier

Depuis le 3 avril, le service de distribution du courrier interne fonctionne à un rythme moins soutenu, la cellule courrier n'effectuant plus de seconde tournée l'après-midi pour les services du Sart Tilman. Un seul passage est donc quotidiennement assuré dans tous les bâtiments universitaires.

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Sur présentation de ce bon :

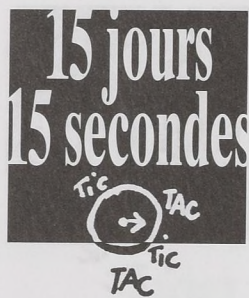


Dagobert + Big Coke =

~~118Frs~~ 99Frs

+ en cadeau : un verre Coca-Cola

Offre valable du 06.04.95 au 14.04.95 (jusqu'à épuisement des stocks) dans les points de ventes suivants : Bar Philo; Cafétéria "La Mason"; Cafétéria Sart Tilman; Cafétéria Vétérinaires.



Environnement

Substances toxiques qui ont été très largement employées en électrotechnique et pour la fabrication de matières plastiques, d'encres ou de peintures, les polychlorobiphényles (PCBs) posent des problèmes graves de santé publique, de sécurité et de contamination de nombreux biotopes. Le service de Chimie industrielle du professeur A. Germain organise, en collaboration avec le ministère fédéral de l'Intégration sociale, de la Santé publique et de l'Environnement, un colloque-débat intitulé **"Stratégie d'élimination des PCBs : aspects industriels, environnementaux et réglementaires"**. Ce colloque, qui se tiendra le mardi 9 mai dès 9h15 au Sart Tilman (Galerie des arts, salle A3, parcours fléché à partir du parking P14), s'adresse à toute personne concernée par l'élimination des PCBs, fonctionnaires belges, industriels et associations, ainsi qu'aux étudiants (qui bénéficient d'une entrée libre aux exposés).

Renseignements au laboratoire de Chimie industrielle : tél. 041/66.44.36.

Synergies

Deux fleurons de la recherche en technologie spatiale ont fusionné le 21 mars dernier : **fruit de l'union de Spacebel instrumentation et de Spacebel informatique, la nouvelle société Spacebel semble être promise à un bel avenir.** Elle est en effet impliquée dans la mise au point d'une balise "Silix" qui sera placée sur le satellite Artemis afin d'établir une télécommunication optique avec le satellite Spot 4, mais également dans une mission de la Nasa prévue pour juillet 95, ou encore dans la réalisation d'un réseau informatique à Kourou pour le lancement des fusées Ariane...

Territoire

Créé en octobre 1994, le **Laboratoire d'étude et de planification urbaine et rurale (le Lépur)**, qui rassemble une demi-douzaine de départements universitaires, a entamé ses activités le 1^{er} mars dernier, suite à la commande par la Région wallonne d'une première étude portant sur l'aménagement du territoire (coût : 6 millions). Objectif : parvenir à élaborer un schéma d'agglomération qui prendra en compte les zones d'implantation économiques, commerciales, culturelles ou sportives, les transports, les pommiers verts ou encore le patrimoine... La première phase de cette étude consiste à établir un état des lieux pour les domaines de l'urbanisation et de la localisation dans les vingt-trois communes de la région liégeoise concernées par le projet.

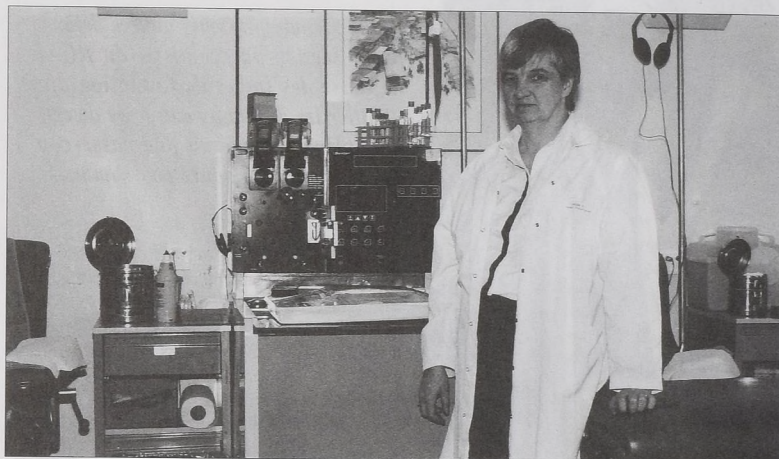
"Madame Transfusion" sur le départ ?

Le Service d'immuno-hématologie du CHU et le Centre des transfusions sont étroitement associés au nom du Docteur Sondag-Thull. Sans doute plus pour longtemps, Danièle Sondag étant appelée à d'autres responsabilités.

Suite à sa récente nomination en tant que responsable des différents Centres de transfusion francophones de la Croix Rouge, le docteur Danièle Sondag-Thull cumule, à l'heure actuelle, deux fonctions importantes puisqu'elle conserve toujours la lourde responsabilité du Service des transfusions attaché au CHU. Elle partage depuis le premier avril sa vie professionnelle entre l'hôpital universitaire, son bureau bruxellois et les diverses missions à l'étranger qui lui incombent (cours européens de transfusion, colloques sida, etc.).

Lestée aujourd'hui d'une solide expérience reconnue par tous ses collaborateurs, Mme Sondag est entrée au Centre des transfusions dès ses études à la faculté de Médecine de l'ULg. Elle ne l'a plus quitté depuis. Après ses études, elle devait gravir les différents paliers d'un service qu'elle a fini par diriger. Progression par étapes qui lui confère logiquement une parfaite connaissance et une excellente maîtrise de chaque rouage du Centre.

À ses fonctions de direction, il faut ajouter la charge de cours assumée depuis des années par Mme Sondag à la faculté de Médecine. Enseignant l'immuno-hématologie, elle reste sensible aux préoccupations pédagogiques et aux étudiants eux-mêmes. « Il y a deux messages que je souhaite leur faire passer, explique-t-elle : primo, ce serait bien s'ils profitaient de



Le docteur Danièle Sondag-Thull vient d'être nommée à la tête des Centres de transfusion francophones de la Croix Rouge.

leurs années d'études pour effectuer des dons sanguins car, dès l'entrée dans la vie professionnelle et familiale, ils auront de moins en moins d'opportunités et de motivations pour ce faire; secundo, j'aimerais les voir s'impliquer davantage dans la prévention et la lutte contre le fléau du sida car l'information seule ne suffit pas ! Les tests et un engagement plus ferme sont vraiment primordiaux à l'heure actuelle. »

Le Dr Sondag n'est pas de ceux (ni de celles) qui cherchent à focaliser sur eux (ou sur elles) la réputation méritée par tout un staff (deux techniciennes et deux infirmières effectuent ainsi les divers prélèvements sous la houlette avisée du Dr Baudoux). L'important à ses yeux reste le travail d'équipe, et

principalement d'une équipe soudée autant que performante, comme il est de règle dans l'ensemble du CHU.

Au premier contact avec son équipe, on sent d'ailleurs très vite que le départ annoncé de la directrice en attriste plus d'un. Ce qui frappe, chez Mme Sondag et autour d'elle, outre sa discrétion, c'est en effet sa grande compétence autant que la vive admiration que lui vouent ses collaborateurs. Même à pas progressifs et préparé en douceur, son départ laissera des cicatrices. Puisse-t-on lui trouver un successeur aussi efficace et dévoué qu'elle...

Raphaël Henssenne

Une Rolls sur les autoroutes de l'information

Le 17 mars dernier, le laboratoire du professeur André Danthine et les salons de l'Eau Rouge à Francorchamps ont aboli la distance les séparant pour entrer, deux heures durant, dans un univers numérique commun. L'institut Montefiore et Francorchamps ont été reliés en effet par le RNIS (réseau numérique à intégration de service) en une télé-conférence dans le cadre des 24 heures Euro-RNIS, manifestation organisée par Belgacom pour promouvoir ce même réseau. « Le principe d'une télé-conférence est simple : deux groupes de personnes interagissent à partir de deux endroits différents par la voie télévisuelle », explique le professeur Danthine, responsable de la recherche en architecture des réseaux d'ordinateurs à l'ULg. À l'issue du discours du représentant du ministre Daerden, un spécialiste de l'Euro-RNIS présente le nouvel outil. Il s'agit d'un réseau digital permettant le transport de la voix et de l'image avec une vitesse de transmission très rapide (384 kb bits/sec) et de bonne qualité. Il fonctionne sur les mêmes lignes téléphoniques que les lignes classiques et commence à se répandre en Belgique.

Pour illustrer l'exposé, l'image du professeur Danthine fut projetée sur l'écran géant des salons de l'Eau Rouge par la voie du réseau RNIS. Il présenta un autre outil : l'ATM, un réseau européen au stade expérimental, ultraperformant, dont la transmission peut déjà atteindre des vitesses de l'ordre de 34 mégabits/sec. Le public a pu assister à une démonstration de ce nouvel instrument de haute technologie. Pendant ses explications, l'universitaire liégeois braqua la caméra de son laboratoire sur un chercheur en pleine communication avec un collègue d'Oslo, grâce au réseau ATM. Leurs écrans respectifs offraient l'image des deux interlocuteurs, couplée avec leur voix et superposée au texte sur lequel ils

travaillaient et sur lequel ils pouvaient intervenir à volonté. « La vision du partenaire est très importante. L'image d'une moue étonnée donne une information beaucoup plus complète qu'un simple silence, précise A. Danthine. De plus, dans des travaux internationaux, on est beaucoup plus productif en équipe que tout seul. » À cette heure, les essais se déroulent avec trois correspondants entre Oslo, Bâle et Liège mais pas moins de quinze pays européens sont d'ores et déjà associés pour établir ce réseau pilote expérimental.

Tous ces travaux auxquels participe le service du professeur Danthine dessinent l'univers techno-scientifique de demain. Ils ouvrent des perspectives futuristes étonnantes qui contribueront à développer les secteurs de la pédagogie, de la communication et de l'industrie. Le RNIS et surtout l'ATM introduisent à une nouvelle ère, celle du multimédia et de la circulation planétaire du savoir.

D. K.



Le président de l'Institut monétaire européen, Alexandre Lamfalussy (à gauche sur la photo), était à Liège le lundi 27 mars dernier à l'invitation du professeur Pierre Gabriel. Il a rencontré les étudiants de licence en Science économique et en Administration des affaires de l'ULg.



Henri Pousseur, l'ouverture

■ Homme-orchestre de la création et de la recherche, Henri Pousseur vient de prendre sa retraite en tant que professeur à l'ULg et au Conservatoire. Toute une vie à faire s'entrecroiser musique, texte, réflexion esthétique et enseignement.

Ouverture : nul terme qui rende mieux compte de la carrière de Henri Pousseur. Ouverture formelle de l'œuvre par introduction d'un aléatoire contrôlé. Ouverture de la musique la plus savante à d'autres univers sonores (ethniques, populaires, urbains...). Ouverture du texte musical au texte littéraire (Baudelaire, Rimbaud, Butor...). Ouverture institutionnelle du Conservatoire de Liège sur l'ULg — et vice versa — avec la mise sur pied, en 1990, de la filière "Arts et Sciences de la musique" dans la section de Communication. Ouverture, en général, de l'espace des formes sur le monde vécu. C'est que, nous confie-t-il, « il ne faut jamais figer les choses : il faut ouvrir les portes, y introduire les clés adéquates. Et pas seulement pour les musiciens. Si l'on détenait les bonnes clés, l'humanité serait probablement meilleure. »

Du sérialisme intégral au sérialisme élargi

La musique sérielle, dont il fut avec Boulez ou Stockhausen l'un des principaux chefs de file, a représenté dans les années cinquante une avancée considérable dans l'expérimentation de nouveaux

codes d'écriture, voués à la plus extrême rigueur compositionnelle. Au prix parfois d'une radicalité "jacobine" dont H. Pousseur aura été l'un des premiers à vouloir se déprendre, sans rompre avec une expérience qui fut des plus fécondes. « Plus tard, se rappelle-t-il, il y a eu un élargissement de la base, il a fallu se rendre compte qu'il ne fallait pas se couper du passé ni des traditions, mais avoir une relation critique au passé. Je suis toujours resté fidèle à la musique sérielle en l'élargissant, en l'ouvrant, en la dégageant des scories du passé. »

À l'avant-garde musicale dans les années cinquante, H. Pousseur sera mis, selon son expression, « au ban officiel de la musique contemporaine » pour s'être engagé, avec Michel Butor, dans l'aventure textuelle et musicale de l'opéra *Votre Faust* (1960-1968), qui rompait avec les diktats esthétiques de l'époque. Et qui marquait le premier temps d'une collaboration intense entre le compositeur et l'écrivain, dont le tout récent *Sablier du Phénix* porte encore témoignage.

Un pédagogue sur la brèche

Dès la fin des années soixante, enseignant à Buffalo, H. Pousseur connecte son travail de compositeur avec la mise en jeu d'une pédagogie elle aussi résolument ouverte. Retour des USA, il regroupera les expériences engagées avec l'Ensemble Musique Nouvelle, dirigé par P. Bartholomée, et le Studio électronique pour installer à leur croisement un espace de pédagogie créatrice, dont devait naître le Centre de recherche

musicale de Wallonie. Première tentative, réussie, de bousculer les lourdes structures officielles du Conservatoire. « Cela a si bien fonctionné, précise-t-il, qu'en 1985 on m'a contacté pour mettre sur pied l'Institut pédagogique de la musique à Paris, actuellement intégré à la Cité de la musique. » Professeur puis pilote d'une institution dont il a profondément modifié l'esprit en l'ouvrant aux pratiques musicales les plus diverses, H. Pousseur peut être ainsi considéré non seulement comme le créateur de nouvelles musiques mais aussi comme le maître d'œuvre d'une nouvelle façon de penser et d'enseigner la musique.

L'esprit d'ouverture est une habitude intérieure — une philosophie de vie — à laquelle celui qui en est habité ne peut se soustraire. Rien d'étonnant dès lors si H. Pousseur, à l'heure (officielle) de la retraite, fourmille de projets : musique, écriture, recherche. Les sollicitations sont nombreuses, comme il nous l'a confié en fin (ouverte) à notre entretien : « Je me laisse surprendre par les demandes, mais j'espère que la société évoluera pour faire une place plus grande encore à la musique... »

Étienne Lambert
avec Pascal Durand

Le 12 avril, dans la grande salle du Conservatoire, l'université de Liège rendra hommage au musicien liégeois pour son admission à la retraite. Le public pourra assister gratuitement à une série de quatre concerts centrés sur des œuvres de Pousseur et de ses disciples.

La Ville Parjure : « nos mauvais sangs »

■ Le sang versé par les médecins ne se reverse pas. Aucun procès de l'affaire du sang contaminé ne cicatrises nos plaies. Avec Hélène Cixous, les Érinées reviennent pour venger les hémophiles morts par le sang. Rencontre avec l'auteur de La Ville Parjure, femme en lutte contre les mémoires exsangues.

Le Quinzième Jour : De votre passé féministe, vous semblez avoir gardé le sens de l'action. Comment vos écrits ont-ils rencontré les désirs théâtraux d'Ariane Mnouchkine ?

Hélène Cixous : J'ai rencontré Ariane dans des circonstances politiques. En 1972, nous avons monté une pièce de quatre minutes pour interpeller les gens sur les prisons. Ce spectacle a été joué très rarement car, à l'époque, la police était encore très violente. À peine arrivées, on nous embarquait. C'est sous les coups de matraques qu'est née notre amitié, mélange décisif d'action citoyenne et de théâtre.

Q. J. : La Ville Parjure ou le Réveil des Érinées est une tragédie autour du scandale du sang contaminé. Plus que d'une exposition du processus de dépossession que constitue la maladie, il s'agit d'une œuvre portant sur la responsabilité. Comment est né le projet ?

H. C. : Nous cherchions dans le monde actuel la métaphore de la plus grande douleur. Aux débuts de cette décennie, les possibilités étaient, hélas, très nombreuses. Nous est venue à la figure, en coup terrible, l'affaire du sang contaminé. Le drame était



porteur d'une incroyable violence. Dans nos pays se prévalant de rapports privilégiés à la démocratie et à la dignité humaine jaillit le crime le plus crapuleux : celui qui voit des médecins, fêrus de bioéthique, empoisonner des malades. Ce scandale est presque au-delà de la tragédie. Peut-être ce projet est-il né du ruisseau de sang que l'odieux charriait !

Q. J. : L'architecture de la pièce fait ressurgir les Érinées, divinités antiques chargées de faire justice. Elles s'y réveillent afin de poursuivre les responsables de l'homicide. Histoire de montrer la vanité du progrès technique face à la persistance du Mal ?

H. C. : La présence du Mal est malheureusement permanente. Dans la lignée terrifiante des criminels et des victimes, le crime change de forme au rythme

où la science évolue. L'inventivité humaine en ce domaine a quelque chose d'effroyable. Parfois, nous pensons toucher à l'abomination totale : "Voilà le crime le plus grand qui ait été perpétré !", et ensuite pousse en nous la certitude qu'un autre viendra plus terrible, plus humain encore. Alors, les Érinées refont surface, attirées par l'odeur du sang innocent qui souille les mains abjectes.

Q. J. : Si le crime n'a pas changé, les procédures de justice ont, elles, varié. Durant le procès qui a conclu l'affaire, à plusieurs reprises a été évoquée l'hypothèse voulant que l'on puisse être "responsable mais pas coupable". Peut-on ainsi cracher sur les tombes en séparant responsabilité et culpabilité ?

H. C. : La responsabilité et la culpabilité sont deux notions hétérogènes ; pourtant, en conscience, on ne devrait pas pouvoir les distinguer. La question de la responsabilité est une question noble. Alors qu'au fond la culpabilité est sans mystères, la responsabilité est toujours mystérieuse parce que son aveu est reporté. En dernière instance, l'humain ne rejette pas la culpabilité, il dénie sa responsabilité. Ce qui fait souffrir les victimes, c'est que les coupables ne se reconnaissent jamais comme responsables. Les victimes attendent, dans leur innocence, que la justice proclame la culpabilité. Or, les criminels n'avouent jamais, ils sont toujours les premiers à s'absoudre. Sans justice, les victimes subissent une seconde violence.

Propos recueillis par Thomas Lemahieu

Le Théâtre de la Place (réservations : 041/42.00.00) présente La Ville Parjure ou le Réveil des Érinées, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, du 20 au 23 avril 1995 à la Caserne Fonck, bd de la Constitution. Le texte en a paru aux éditions du Théâtre du Soleil (1994).

Ce qu'ils en disent

Le Petit Robert : Compositeur belge (Malmédy, 1929). Élève des conservatoires de Liège et de Bruxelles, il s'initia aux techniques du dodécaphonisme et subit l'influence de Webern, Boulez et Stockhausen. Princ. œuvres : *Quintette à la mémoire de Webern* (1955), *Symphonie à 15 solistes* (1955), *Mobile*, pour deux pianos (1958), *Rimes*, pour différentes sources sonores (1959) et deux opéras, *Électre* et *Votre Faust* (argument de M. Butor), qui ressortissent au domaine de la musique aléatoire.

Michel Butor, écrivain : « Henri Pousseur est né le 23 juin 1929, à Malmédy, région frontalière longtemps sous la domination du royaume de Prusse. On ne saurait trop insister sur la genèse de cette origine dans la formation du compositeur, impatient de franchir toutes les frontières et de se libérer des tyrannies de quelque centre extérieur... » (in *La Musique en Wallonie* et à Bruxelles.)

Umberto Eco, sémiologue : « [Chez Pousseur] l'œuvre constitue moins un morceau qu'un champ de possibilités, une invitation à choisir. » (in *L'Œuvre ouverte*.)

Claude Ledoux, compositeur : « J'ai été de ses élèves, c'est lui qui m'a ouvert à la musique contemporaine. M'ont frappé la culture énorme du personnage et son extraordinaire écoute intérieure. Un jour, lisant une de mes pièces, d'emblée il remarqua : "là, c'est un bécarre au lieu d'un bémol". Et, en la jouant plus tard, je me suis rendu compte qu'il avait raison... »



Cabaret

Les 6, 7, 8, 13, 14 et 15 avril, trois jeunes têtes brûlées organisent des "visites guidées en Pologne", où même les choses les plus banales finissent par arriver. Les pieds ancrés sur une scène minuscule, Ardent Lévier a le droit de dire tout, quitte à blesser les ballons de foot ronds, les cygnes alcooliques, les princes charmants distraits et les maris en pâte à modeler. *La Tricyclette de Pologne*, cabaret moral et plural, d'après Slawomir Mrozek, au *Cirque Divers* (en Roture, 13, 4020 Liège), à 20h15.

Quatuors

Les étudiants de deuxième licence en Géologie investiront la salle académique de l'ULg le 12 avril 1995 à 19h30. Ceci constituera la première étape de leur voyage de fin d'études. Étape décisive et agréable car, musique de chambre aidant, les géologues espèrent obtenir une aide financière pour les "véritables" excursions dans les Pyrénées en mai et en Norvège pendant les vacances. Le programme très varié s'étendra de Haydn au jazz, interprété par des quatuors à cordes, à bassons et à clarinettes, tous issus de l'ensemble Jean-Noël Hamal.

(dé)gradés

■ Grande Dis'

À la **Chorale universitaire** dont le concert organisé au profit de l'opération Télévie, le 24 mars dernier, a rencontré un remarquable succès de foule. Plus de 1 000 personnes ont applaudi ce soir-là, en l'église Saint-Jacques, des œuvres de Bach, Vivaldi et Mozart. La moitié des bénéficiaires iront à la recherche contre le cancer.

■ Distinction

À l'**université de Liège** qui continue d'attirer un nombre croissant d'étudiants en son sein. Les chiffres officiels, arrêtés au 1^{er} février 1995, font état d'une augmentation de 687 unités, ce qui porte le total d'étudiants inscrits à 14 244. Une croissance qui s'explique en partie par le succès grandissant des épreuves de troisième cycle.

■ Satisfaction

À l'**exposition sur le thème de l'électricité** organisée par l'Interface de l'université de Liège dans le cadre de la Semaine de la technologie wallonne. Les diverses activités proposées les 24, 25 et 26 mars ont attiré 1 200 personnes à l'institut Montefiore. L'électricité fait malgré tout un peu moins bien que la recherche spatiale qui avait drainé 1 500 personnes l'année dernière dans le même cadre.

■ Recalé

Notre **rédacteur pressé** qui annonçait dans la dernière livraison du *Quinzième Jour* une conférence organisée par le "Polygone du libre échange" sur le thème de *La double crise de la religion et du rationalisme au XX^e siècle*. Il fallait lire "Polygone du libre examen" à la place de "Polygone du libre échange" et "christianisme" à la place de "religion". Toutes nos excuses.

Bienvenue dans le cybermonde

La quatrième édition du *Magazine Liège Université*, nouvelle formule, vient de paraître. Elle consacre un dossier à la recherche et à l'enseignement dans le monde des autoroutes de l'information, se centrant plus particulièrement sur Internet, Belnet et ULgnet. Sommes-nous tous voués à devenir des internautes ? Le *Quinzième Jour* abordera également cette question dans un prochain numéro.

Libertés **PEU** académiques

Congrès européen des étudiants — novembre 1996 à Liège



Tu as certainement entendu parler du Congrès européen des étudiants qui s'est déroulé dans nos vertes contrées liégeoises en ce mois de novembre dernier. Tu étais même peut-être parmi les nombreux Liégeois qui ont participé aux soirées, voire parmi les quelques phénomènes rares qui ont participé aux activités ou discussions en groupes.

Il est sans doute difficile de s'en rendre compte de l'"extérieur", mais le Congrès, c'est aussi une ambiance extraordinaire au sein d'une équipe, avant et pendant le Congrès, le sentiment de travailler ensemble sur un projet exceptionnel. C'est aussi l'occasion de nouer des contacts et des amitiés, d'acquiescer une expérience et une masse d'information considérables.

Un regret majeur pour ce Congrès est le manque d'implication des étudiants de l'ULg dans les activités organisées. L'enjeu principal pour le prochain Congrès sera de remédier à ce problème. Nous tenterons d'y parvenir par des activités mieux pensées et de l'information encore plus poussée. Après l'heure des bilans, un repos bien mérité et un rangement du local nécessaire, une nouvelle équipe est en train de se mettre en place en étroite collaboration avec la Fédé. Un noyau de courageux est déjà constitué. Il se compose entre autres de Pascale Bernaerts (Psycho), Pascal Fontaine

(Sciences), Benoît Dewonck (FSA), Christophe Nihon (FSA) et Martine Vanherck (Philo-Lettres).

Cette "équipe" de base, dont beaucoup se sont impliqués dans le dernier Congrès, s'est déjà entourée d'un certain nombre de nouveaux motivés et ne demande qu'à s'agrandir. Les tâches et les responsabilités ne manquent pas : des thèmes au chapitre en passant par la préparation des diverses activités, le logement ou le marketing. Il y en a vraiment pour tous les goûts ! Aucune qualification spéciale n'est demandée, si ce n'est un peu de bonne volonté, beaucoup de motivation, une envie de travailler en équipe pour réussir un projet formidable qui touche aussi bien les étudiants de l'ULg que ceux qui seront invités pendant une semaine sur notre campus. C'est un projet de longue haleine, mais tous les degrés d'implication sont possibles, du plein temps à quelques heures par mois.

Si l'aventure te tente, si tu as envie de découvrir des tonnes de choses et de gens, de réussir ce Congrès avec nous, passe nous voir au local Congrès, près de la cafétéria principale du Sart Tilman. Tu peux aussi nous joindre au 66.28.81.

See you soon !

Chris Nihon, président Congrès
Bugs, président Fédé

À propos de l'interview d'Edgard Pisani



J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, dans *Le Quinzième Jour* n° 20, l'interview d'Edgard Pisani autour du thème du développement de l'Afrique, cet inépuisable générateur de polémiques, de passions, de déceptions, de confusions et d'illusions. L'Africain que je suis est un peu interloqué lorsque l'interviewer demande : "Faut-il définitivement abandonner le modèle de développement né de la décolonisation... ?". Plutôt que de laisser croire qu'un modèle visant réellement le développement des pays africains avait été conçu en Occident, ne serait-il pas plus honnête, quoique gênant, d'admettre au vu des réalités que, lors de la décolonisation, l'on a surtout mis en œuvre un projet de *sous-développement* des pays africains, fondé sur une série de mécanismes bien connus de domination culturelle, politique et économique de ces pays ? D'autant plus qu'à cette époque-là, l'on inscrivait volontiers dans un rapport dialectique le développement de l'Afrique et celui de l'Occident. Ce n'est d'ailleurs pas sans raison si au colonialisme a immédiatement succédé le concept, tout aussi négatif, de *néocolonialisme*. Mais le goût de la mystification est si fort au sujet du développement que l'on se plaît, par exemple, à appeler indifféremment tous les pays du Sud, "pays en voie

de développement" même lorsque les indicateurs socio-économiques de certains d'entre eux disent l'inverse, c'est-à-dire que ces pays deviennent au fil du temps de plus en plus sous-développés (cas du Zaïre). Ceci dit, il ne peut être abusivement prétendu qu'aucun transfert utile à l'Afrique n'a été réalisé depuis l'Occident.

Edgard Pisani est sûrement sincère dans son plaidoyer pour l'Afrique. Mais pourquoi, d'ailleurs, cette fausse note lorsqu'il suggère, en prenant le soin de se cacher derrière de séduisantes références à la maïeutique socratique, que puisse s'instaurer une relation de *maître à élève* entre l'Occident et l'Afrique ? Cette relation n'a d'ailleurs nul besoin d'être instaurée puisque, en fait, elle existe déjà depuis des lunes, en bénéficiant même depuis l'époque des indépendances de la complicité d'une certaine caste d'Africains, que vers cette même époque l'Occident appelait gentiment les *évolués*, prisonniers d'une éducation les prédisposant plus à consommer qu'à produire et à être pris en charge plutôt qu'à s'assumer. Et des leçons, l'Occident n'en a que déjà trop dispensées à l'Afrique ; liberté est laissée à chacun d'en juger à sa guise les résultats.

Mij Rumang, chercheur en géographie physique

Le Quinzième jour n°23

Allée du 6 Août, 1, bâtiment B12, 4000 Liège

Éditeurs responsables : Danielle Bajomée - Jacques Dubois - Yves Winkin. **Rédacteur en chef** : François Louis (041) 66 44 13.
Secrétaire de rédaction : Anne Pironet (041) 66 44 14. Fax (041) 66 29 94. **Rédaction** : 2^e licence en ASC (orientation Information et médias).
Secrétariat : Anne Dumont (041) 66 32 38. **Mise en page** : Claire Leroux. **Régie publicitaire** : Antoine Degive (041) 24 10 40.
Impression : Imp. Massoz. Avec la collaboration de Pierre Kroll.

agenda

■ 11/4 (de 12h30 à 13h30)

Les mardis de la FAPSE
Qualité de vie et chirurgie cardiaque
par Anne-Marie Etienne
Salle polyvalente de la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation
Contact : Mme M.T. Grzeszczyk, 041/66.20.24

■ Du 19 au 25/4

Voyage
Gaudi, architecture gothique, art moderne et contemporain
Barcelone (Espagne)
Contact : Art&Fact, 041/66.56.04

■ 29/4 et 4/5 (14h)

Visite guidée
Art nouveau et art déco dans les collections de Roumanie
Musée Curtius (Liège)
Contact : Art&Fact, 041/66.56.04

■ 29/4 (16h)

Visite
Carillon, bronzes, jades et armes de la dynastie des Zhou
Grand-Duché de Luxembourg
Contact : Les Amis de l'ULg, 041/66.52.87

■ 3/5 (de 19h30 à 21h)

Visite guidée
L'abstraction en Wallonie
Musée d'Art wallon (Féronstrée, Liège)
Contact : Art&Fact, 041/66.56.04

■ 6/5

Visite
Musée des Thermes, musée d'Art moderne de Heerlen et musée Bonnefanten de Maastricht
Hollande
Contact : Art&Fact, 041/66.56.04

■ Du 6 au 16/5

Voyage
De la civilisation mésopotamienne à l'époque omeyyade
Syrie
Contact : Art&Fact, 041/66.56.04

■ 9/5 (de 12h30 à 13h30)

Les mardis de la FAPSE
Prégnance et saillance dans les perceptions
par François Duyckaerts
Salle polyvalente de la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation
Contact : Mme M.T. Grzeszczyk, 041/66.20.24

■ 13/5 (14h)

Visite guidée
Fort de la Chartreuse - Liège
Contact : Les Amis de l'ULg, 041/66.52.87

■ 18/5 (de 14h à 15h)

Conférence
Qualité de vie et mesures
par Gilles Dupuis (université du Québec)
Salle polyvalente de la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation
Contact : Mme F. Carlier, 041/66.23.94 ou Mme M.T. Grzeszczyk, 041/66.20.24

■ 19/5 (de 9h à 17h)

Journée d'études
Qualité de vie et chirurgie cardiaque Services de chirurgie cardiaque et de psychologie de la santé
CHU
Contact : Mme F. Carlier, 041/66.23.94

